

Depuis 2021, vos attestations de paiement ne sont plus transmises par courrier, mais déposées directement dans votre coffre-fort Digiposte, *sauf* si vous avez refusé ce service.

Pour accéder à vos attestations de paiement vous devez **impérativement** :

- ➔ **Activer votre coffre-fort Digiposte** en cliquant sur le lien suivant : [Activer mon coffre-fort Digiposte](#)

OU

- ➔ **Refuser le service de dématérialisation** des attestations afin de les recevoir au format papier :
  - En téléchargeant [le formulaire du refus du coffre-fort numérique DIGIPOSTE](#) à nous retourner.
  - Depuis votre espace sécurisé salarié CIBTP-IDF ([www.cibtp-idf.fr](http://www.cibtp-idf.fr) > ESPACE SECURISE SALARIÉ > connectez-vous). Vous avez accès aux attestations de paiement éditées depuis le 01.01.2019 au menu « Consulter vos attestations de paiement ».
  - En vous connectant sur le lien suivant [Refuser le coffre-fort Digiposte](#), en cliquant sur « Résilier » depuis l'organisme CIBTP IDF. Vous pourrez télécharger les attestations de paiement qui auront été déposées.



Retrouvez le détail des étapes d'activation du coffre-fort Digiposte dans le document suivant : [Guide utilisateur coffre-fort Digiposte](#).

**IMPORTANT** : même si vous êtes déjà détenteur d'un coffre-fort Digiposte, vous devez *obligatoirement* suivre **l'étape 1** et **l'étape 2** (cas2) du guide utilisateur, pour disposer de l'ensemble de vos documents dans un seul coffre.



DIGIPOSTE met à disposition un service client pour vous accompagner dans l'activation et l'utilisation du coffre (*lien à ouvrir dans le navigateur Mozilla Firefox ou Google Chrome*) :

- Une aide en ligne : [aide.digiposte.fr](http://aide.digiposte.fr)
- Un formulaire de contact : [secure.digiposte.fr/service\\_client](http://secure.digiposte.fr/service_client)
- Un numéro de téléphone : 0 969 321 269 (*appel gratuit accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h*)